

Chers élèves, chères familles,

Avec l'arrivée de ce courrier, c'est la rentrée des classes qui s'annonce pour une nouvelle année scolaire. J'espère que vos vacances se sont bien passées et que vous êtes prêt à reprendre le chemin de Fénelon-Notre Dame.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires pour préparer cette rentrée et démarrer une année studieuse et passionnante. Les personnels OGEC et les enseignants sont prêts à vous accueillir à la date et à l'heure prévues dans le tableau qui suit.

J'aurai le plaisir de vous accueillir afin de me présenter à vous et de vous partager quelques informations. L'année scolaire sera comme à l'accoutumée placée sous le signe de la confiance du respect et de la réussite. Nous vous accompagnerons bien entendu dans votre projet scolaire mais aussi dans votre construction personnelle afin de devenir de jeunes adultes complets, responsables et épanouis.

Je vous souhaite une belle année au sein de l'ensemble scolaire Fénelon-Notre Dame.

Philippe MISERY  
Chef d'Etablissement

**ACCUEIL  
LYCÉE**

UNE SEULE ENTREE ET UNE SEULE SORTIE

**au 36 rue Massiou  
pour tous les élèves du Lycée**

<b>LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 (y compris les apprentis)</b>	
2 <sup>de</sup> Bac Pro Métiers de la Relation Client (MRC) Métiers du Numérique et de la Transition Energétique (MNTE) Accompagnement Soins Services à la Personne (ASSP)	<b>9h30 – 11h45</b>
1 <sup>ère</sup> BAC PRO Métiers de l'Accueil Métiers du Commerce et de la Vente (MCV) options A & B Maintenance et Efficacité Énergétique (MEE) - ASSP	<b>14h30 – 16h30</b>
Term BAC PRO Métiers de l'Accueil – MCV - ASSP – MEE	<b>14h00 – 16h00</b>
3 <sup>ème</sup> PRÉPA METIERS	
<b>CAP Agent Accompagnant Grand Age 1<sup>ère</sup> année (AAGE)</b> <b>CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif 2<sup>ème</sup> année (ATMFC)</b> <i>Incluant les élèves du dispositif ULIS PRO</i>	<b>14h15 – 16h30</b>
<b>CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)</b>	<b>13h45 – 16h00</b>
<b>---Il n'y aura pas de cours en dehors de ces créneaux---</b>	

<b>Diplôme d'Etat AES (Accompagnant Educatif et Social)</b>	<b>Lundi 18 septembre à 8h30 en salle A103</b>
---	--

**ACCUEIL  
POST BAC**

<b>BTS</b>	BTS SIO (SISR et SLAM) - BTS FED BTS MCO - BTS SP3S BTS Professions Immobilières 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	<b>MERCREDI 6 SEPTEMBRE 9h00 à l'amphithéâtre</b>
------------	--	---

# RÉUNION de PARENTS

Ces réunions se dérouleront sur le site du Collège 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>,

accès UNIQUEMENT par la rue Marcel Paul

DATES (en Septembre)	HORAIRE	CLASSES CONCERNÉES
Lundi 11	17h45	2 <sup>nd</sup> e, 1 <sup>ère</sup> et terminales Professionnelles 3 <sup>ème</sup> PRÉPA MÉTIERS CAP AAGE / ATMFC

Ordre du jour : *présentation des programmes et des enseignants, candidatures à l'élection des Parents Correspondants de Classe (le document de candidature établi par l'Association de Parents d'Elèves de l'APEL sera communiqué via École Directe ultérieurement).*

## 1 - RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

<b><u>Chef d'Établissement</u></b> :	M. MISERY Philippe
<b><u>Directeur Adjoint Lycée Professionnel</u></b> :	M. BOUCHET Christian
<b><u>Directeur Adjoint de l'UFA (apprentissage)</u></b>	M. FRÉBOT Sébastien
<b><u>Adjointe en Pastorale scolaire</u></b> :	Mme FALOURD Florence

Le **Responsable**, avec les **Professeurs principaux**, et par délégation du Chef d'Établissement, est l'un des **interlocuteurs privilégiés** des élèves et des familles :

	<b>RESPONSABLES</b> (joignables via le secrétariat des élèves et des familles)	<b>VIE SCOLAIRE</b> (à prévenir en cas d'absence de l'élève)	<b>Secrétariats des élèves et des familles</b>
<b>LYCÉE PROFESSIONNEL</b>	<b>3<sup>e</sup> PRÉPA MÉTIERS</b> <b>ULIS PRO/CAP AAGA et ATMFC</b> 2 <sup>nd</sup> e - 1 <sup>ère</sup> – Term Métiers de l'Accueil <b>MRC - MCV – ASSP</b> Mme GIRARDI Patricia  2 <sup>nd</sup> e - 1 <sup>ère</sup> - Term <b>MNTE – MEE</b> M. FRÉBOT Sébastien	Vie scolaire Lycée Professionnel <b>Tél : 05 46 41 98 59</b>	Mme RIVAUD Isabelle  ligne directe : <b>05 46 41 16 24</b>  <i>i.rivaud@fenelon-notredame.com</i>
<b>STS</b>	<b>BTS SIO</b> Mme DESSIRIER Bénédicte  <b>BTS FED</b> M. FRÉBOT Sébastien	Vie scolaire POST BAC <b>Tél : 05 46 41 98 65</b>	Mme BUSSON Nathalie <b>Tél : 05 46 41 04 20</b>  <i>n.busson@fenelon-notredame.com</i>
<b>PÔLE APPRENTISSAGE</b>	<b>Formations en mixité de public (avec Apprentis) :</b> <b>l'ensemble des Bac Pro + BTS FED et SIO</b>  <b>Formations en apprentissage uniquement :</b> <b>DE AES – CAP AEPE - BTS MCO/SP3S/PI</b> M. FREBOT Sébastien	Vie scolaire apprentis bac pro + CAP : <b>Tél : 05 46 41 98 59</b>  Vie scolaire apprentis BTS + AES : <b>Tél : 05 46 41 98 65</b>	Mme GORGE Angélique Mme PESANT Gwénaëlle  ligne directe : <b>05 46 41 14 92</b>  <i>a.gorge@fenelon-notredame.com</i> <i>g.pesant@fenelon-notredame.com</i>

<b>Animatrice Pastorale</b> :	Mme FALOURD Florence
<b>Conseillère Principale d'Éducation Lycées</b> :	Mme MORISSET Valérie
<b>Conseiller Principal d'Éducation et délégué prévention</b> :	M. BOULIE Romuald
<b>Éducatrice Vie Scolaire POST BAC</b> :	Mme LATHIEYRE Isabelle - <b>Tél : 06 87 74 03 57</b>
<b>Comptabilité des familles</b> :	Mme DE OLIVEIRA Anne-Marie - <b>Tél : 05 46 41 07 21</b> a.deoliveira@fenelon-notredame.com

## 2 – VIE LYCÉENNE

Chaque élève recevra le jour de la rentrée le règlement intérieur du lycée professionnel, qui lui sera commenté. Les parents devront également en prendre connaissance.

Des casiers sont mis à la disposition des élèves, dès le jour de la rentrée, moyennant une participation annuelle de 16 € qui sera ajoutée à la facturation annuelle. Si ce n'est déjà fait, la réservation est à effectuer auprès des bureaux de vie scolaire. Un cadenas devra être fourni obligatoirement par l'élève.

## 3 – COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES : ÉCOLE DIRECTE

Il est possible, grâce à la connexion Internet sécurisée au service « Ecole Directe », de consulter à tout moment différentes données de la vie scolaire de votre (vos) enfant(s) scolarisé(s) en Collège et/ou en Lycée :

- . bulletins périodiques, certificat de scolarité,  
i (à éditer ou à sauvegarder impérativement, aucun duplicata ne sera fourni) !
- . retards, absences, sanctions et punitions,
- . emploi du temps,
- . cahier de texte,
- . accès direct aux livres numériques selon les disciplines
- . paiement en ligne de la restauration pour les repas occasionnels 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>

Ecole Directe dispose d'un module de messagerie sur laquelle nous attirons votre attention.

Il vous permettra de prendre contact directement avec les enseignants de la classe et les personnels administratifs.

L'établissement communique avec les familles en grande partie avec cette messagerie, elle est donc **à consulter très régulièrement.**



Les élèves disposent également d'un code d'accès à École Directe qui leur est propre (code distribué en classe si l'élève est nouvel arrivant). **Attention : le code famille n'a pas les mêmes fonctionnalités que le code élève. Il est important que chacun ait bien un compte École Directe actif.**

*En cas de perte d'un code, le secrétariat des familles en charge du niveau de votre enfant pourra le réinitialiser.*

D'autre part, il existe un système de communication par SMS adressés systématiquement à la personne identifiée comme « responsable principal » sur le dossier d'inscription. Si votre enfant est absent(e) sans motif, c'est cette personne qui recevra automatiquement sur son téléphone portable un message lui signalant son absence.

## 4 – CARTE D'IDENTITÉ SCOLAIRE

L'accès au self-service se fait à l'aide d'un badge qui sert également :

- . de carte d'identité scolaire,
- . d'accès à l'établissement et au pointage des retards,
- . de carte de prêt et de photocopie au C.D.I. (0,50 euros les 10 photocopies).

**Ce badge est à conserver durant toute la scolarité en lycée.** Les nouveaux élèves en lycée recevront leur badge le jour de la rentrée. **Les élèves déjà scolarisés dans l'établissement en lycée veilleront à avoir en leur possession le badge de l'an passé.**

En cas de renouvellement, la carte sera facturée 10€.



Le compte crédit « photocopies » est différent du compte « self ». La carte photocopie est préchargée de 1 copie (un minimum d'une copie est nécessaire pour toute impression).

## 5 – ASSURANCE SCOLAIRE

L'ensemble scolaire a souscrit auprès de la Mutuelle Saint Christophe Assurances, un contrat Protection Individuelle Accident. Ainsi, grâce à ce contrat de groupe, votre enfant est assuré en classe, sur la cour de récréation, au gymnase, à la cantine, à l'école, à la maison, en vacances, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

En revanche, nous vous rappelons que l'Assurance Responsabilité Civile (qui couvre votre enfant s'il est responsable de dommages causés à autrui, à l'intérieur ou en dehors de l'école) reste de votre ressort.

## 6 – LIVRES-FOURNITURES

Les élèves de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>er</sup> professionnelle, terminale professionnelles et l'ensemble des apprentis (toutes sections confondues) seront dotés à la rentrée d'une tablette numérique Apple. Les manuels papier sont remplacés par des licences numériques. Afin de pouvoir retirer son équipement numérique, **il est impératif que chaque élève de seconde et chaque nouvel arrivant en 1<sup>er</sup> et Terminale soit muni dès le mercredi 6 septembre au matin de sa convention signée (voir autre pièce jointe) ainsi que de son chèque de caution de 260€ à l'ordre de l'OGEC.**

En 2<sup>nde</sup> Pro MNT et ASSP, le matériel spécifique à la section sera mis à la disposition des élèves, à la rentrée, par l'établissement. Les tenues vestimentaires propres à la section sont subventionnées par la région et achetées par l'établissement.

Les lycéens ne disposent pas de listes de fournitures. Chaque enseignant fera part de ses besoins à la rentrée.

## 7 – RESTAURATION CAFÉTERIA LYCÉE

Notre service de restauration est assuré par un prestataire : la société SCOLAREST.

Les **formules de demi-pension** sont proposées pour **1, 2, 3, 4** (lundi, mardi, jeudi, vendredi) **ou 5** (avec le mercredi en plus) **jours** par semaine.

- ▶ Le choix définitif des régimes demi-pension sera pris en compte à partir du 21 septembre en fonction de l'emploi du temps et, pour des raisons d'organisation, doit se faire à jour fixe (un document sera à compléter la deuxième semaine de la rentrée). Avant cette date, les élèves pourront déjeuner sur place.
- ▶ Ce choix est fait pour l'année scolaire et ne pourra être modifié qu'à chaque trimestre scolaire (avant le 13 décembre pour le 2<sup>e</sup> trimestre, avant le 10 avril pour le 3<sup>e</sup> trimestre).
- ▶ Les élèves externes n'ont pas la possibilité de prendre de repas occasionnels.
- ▶ Pour des raisons d'hygiène et sanitaires, il n'est pas possible d'apporter son repas dans l'Établissement.

La cafétéria sera ouverte pour tous à partir du mardi 5 septembre.

### « Payé – Consommé » :

Il est proposé aux élèves une liberté de choix de plats à différents prix. Dans cette démarche les élèves deviennent autonomes et responsables. Chaque plat est décompté au prix réel.

Un ticket mentionnant le détail et le solde de réserve est remis à chaque passage sur demande de l'élève. Ce solde est consultable en ligne, ainsi que la composition des repas via Ecole Directe.

L'élève a le choix entre :

- Un plat du jour (viande/poisson et légumes/féculeux) avec la possibilité de se resservir en légumes/féculeux pour un montant de 4,20 €
- Le repas à la carte :
  - Pastabox de 2,55 € à 2,90 €
  - Sandwichs chauds de 2,55 € à 2,80€
  - Sandwichs froids de 2,35 € à 2,80 €
  - Salades de 2,25 € à 2,90 €

En plus du plat du jour ou du repas à la carte, sont proposés des entrées (1.70 €), desserts (à partir de 0.85€), légumes féculents (à partir de 0.75 €) et boissons (à partir de 1.00 €).

5 formules sont également proposées :

1. Formule équilibre à 5.45€ (salade, laitage, fruit, boisson)
2. Formule gourmande chaude Pasta Box à 6.55€ (pasta box, frites, dessert, fruit, boisson)
3. Formule gourmande chaude sandwich à 7.55€ (sandwich chaud, frites, dessert, fruit, boisson)
4. Formule plat du jour à 7.55€ (salade, plat du jour, dessert, boisson)
5. Formule gourmande froide à 5.80€ (sandwich froid, dessert, fruit, boisson).

Le montant maximal autorisé par repas est fixé à 10.00 €.

### MODALITÉS FINANCIÈRES :

La carte doit être préchargée avant de prendre les repas. Pour alimenter le compte de l'élève, plusieurs possibilités sont offertes :

- Soit par Ecole Directe en ligne avec règlement par carte bancaire.
- Soit en choisissant le forfait mensuel qui sera ajouté à la facturation (le choix se fait au trimestre).
- Soit directement auprès des secrétaires de pôles (espèces ou chèques).

## 8 - TRANSPORTS SCOLAIRES

Si vous n'avez pas effectué à ce jour les démarches de demande de carte de transport ou de renouvellement, les documents d'information sont disponibles auprès des sociétés de transport :

- Bus Yéolo pour la Ville de La Rochelle et les communes de la Communauté d'Agglomération,
- Transports Nouvelle-Aquitaine pour les communes hors Communauté d'Agglomération.

## 9- FONDS SOCIAUX

Les familles qui se trouvent dans une situation financière difficile (du fait, par exemple, du chômage, de la maladie grave ou du décès de l'un des Parents) au moment de la rentrée ou dans le courant de l'année, sont invitées à se signaler auprès du secrétariat de niveau ou de la comptabilité.

Toute situation exceptionnelle sera examinée lors d'un rendez-vous.

## 10- BÉNÉVOLES EN PASTORALE

Il ne peut y avoir de proposition pastorale au profit des jeunes sans des adultes pour les aider à cheminer. Le concours des parents est essentiel à cette mission qui est aussi un appel à vivre son baptême.

L'accueil de tous, valeur prônée par notre projet éducatif, nous incite à inventer une multiplicité de chemins de rencontre avec les jeunes pour lesquels nous avons besoin de vous.

Si vous partagez ces convictions et envisagez d'en devenir acteur, nous vous invitons à contacter

**Mme Florence FALOURD**                      **au**    **05 46 41 97 03**  
*Adjointe en Pastorale Scolaire*            **ou**    [f.falourd@fenelon-notredame.com](mailto:f.falourd@fenelon-notredame.com)

## 11 – CALENDRIER PASTORAL - MESSE DE RENTRÉE

**VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE à 16h30**, dans le jardin des écoles (site Chasseloup) messe de pré-rentrée proposée pour l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, personnels et familles).

**MERCREDI 13 SEPTEMBRE à 8h**, à la Cathédrale Saint Louis (place de Verdun) une **messe de rentrée** est proposée. Elle rassemblera collégiens, lycéens et familles qui le souhaitent.

Les groupes de pastorale : catéchèse, culture des religions, questions de vie, groupe de musique et pastorale ne commenceront qu'à partir du lundi suivant la messe de rentrée. Autres dates à retenir :

Autres dates à retenir :

<b>Célébration de l'Avent</b>	Jeudi 7 décembre 2023	8h
<b>Célébration des cendres</b>	Mercredi 14 février 2024	12h
<b>Célébration de l'Action de Grâce</b>	Mardi 4 juin 2024	8h

**Tous les jeunes et adultes sont libérés de cours afin de pouvoir participer s'ils le souhaitent à la messe ou aux célébrations. Lorsqu'elles ont lieu à 8h, les cours commencent pour tous à 8h55.**

## 12 – CALENDRIER SCOLAIRE

	<b>Fin des cours</b>	<b>Reprise des cours</b>
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Vendredi 20 octobre 2023	Lundi 6 novembre 2023
<b>Vacances de Noël</b>	Vendredi 22 décembre 2023	Lundi 8 janvier 2024
<b>Vacances d'hiver</b>	Vendredi 16 février 2024	Lundi 4 mars 2024
<b>Vacances de printemps</b>	Vendredi 12 avril 2024	Lundi 29 avril 2024
<b>Pont de l'Ascension</b>	Mardi 7 mai 2024 (cumul avec le 8 mai jour férié)	Lundi 13 mai 2024
<b>Vacances d'été</b>	Vendredi 5 juillet 2024	

% de réussite 2023	Répartition des MENTIONS	% de réussite 2022
-----------------------	-----------------------------	-----------------------

## COLLEGE

<b>D.N.B. - BREVET DES COLLEGES</b> CFG 3 admis sur 3 candidats	100,0%		100,0%
<b>SERIE COLLEGE</b> 243 admis sur 247 candidats	<b>98,38%</b> <i>dont 89,3 % de mentions</i>	39,50% TB 34,97% B 14,81% AB	97,5%
<b>SERIE PROFESSIONNELLE option PREPA METIERS</b> 11 admis sur 11 présents	<b>100%</b> <i>dont 94,11% de mentions</i>	5,88% TB 47,05% B 41,17% AB	100,0%

## LYCEES

<b>LYCEE GENERAL</b>			
BAC GENERAL	<b>100 %</b> <i>dont 78,82 % de mentions</i>	2,35% TB avec félicitations 18,82% TB 27,06% B 30,59% AB	100,00%
<b>LYCEE TECHNOLOGIQUE</b>			
BAC STMG CGRH (Sc. & Techno. de Management et de Gestion)	<b>100%</b> <i>dont 37,5% de mentions</i>	37,5% AB	100%
BAC STMG MERCATIQUE	<b>100%</b> <i>dont 54,54% de mentions</i>	45,45% AB 9,09%B	100%
BAC ST2S (Sc. & Techno de la Santé et du Social)	<b>100%</b> <i>dont 62,5% de mentions</i>	12,5% TB 50% AB	92%
BAC STI2D (Sciences et Techniques Industrie) option Génie Energétique	<b>94,44%</b> <i>dont 66,66% de mentions</i>	5,56% TB 22,22% B 38,89% AB	100%
<b>LYCEE PROFESSIONNEL</b>			
CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF (ATMFC)	<b>100%</b>	-	100%
BAC PRO METIERS DE L'ACCUEIL	<b>90,90%</b> <i>dont 90% de mentions</i>	20% TB 10% B 60% AB	100%
BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option A : Animation et gestion de l'espace commercial	<b>90,90%</b> <i>dont 45,45% de mentions</i>	27,27% B 18,18% AB	75%
BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	<b>100%</b> <i>dont 60% de mentions</i>	8% B 52% AB	85,71%
BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS SERVICES A LA PERSONNE (ASSP) option A : A domicile	<b>100%</b> <i>dont 100% de mentions</i>	100% AB	pas d'élèves
BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS SERVICES A LA PERSONNE (ASSP) option B : En structure	<b>93,75%</b> <i>dont 37,50% de mentions</i>	12,50% B 25% AB	100%
BAC PRO TECHNICIEN MAINTENANT DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES (TMSEC)	<b>100%</b>		100%
BAC PRO SYSTEMES NUMERIQUES (SN)	<b>80%</b> <i>dont 40% de mentions</i>	20% B 20% AB	100%
<b>POST BAC</b>			
BTS FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE option B : Froid et conditionnement d'air	<b>73,33%</b>		86%
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS option A : Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR)	<b>80%</b>		92,86%
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS option B : Solutions logicielles et application métiers (SLAM)	<b>100%</b>		85,71%